

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 23 avril 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 9

SÉANCE DU 27 AVRIL 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 27 avril 2024, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Delphine JACQUET

ABSENTS : Clément VERNIN, Ophélie BERNARD

SECRÉTAIRE : Carole PALLANCHE

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le restaurant, actuel prestataire pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine scolaire de l'école publique ferme.

Avec seulement quelques jours pour trouver une solution pour le lundi 29 avril 2024, jour de rentrée scolaire, la boucherie charcuterie Chez Béa, basée à Saint Martin la Sauveté a accepté nos sollicitations.

Le prix du repas livré est de 4.25 € TTC pour cette fin d'année scolaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir la proposition de la boucherie charcuterie Chez Béa pour la cantine scolaire de l'école publique pour un montant de 4.25 € TTC le repas

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de restauration, à compter de la rentrée scolaire du 29 avril 2024 et tous documents s'y rapportant.

Nombre de voix pour : 9

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024

Date de réception de l'AR: 30/04/2024

042-214200354-DE_014_2024-DE

A G E D I



Résultat : adoptée

À Cezay, le samedi 27 avril 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Carole PALLANCHE

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024
Date de reception de l'AR: 30/04/2024
042-214200354-DE_014_2024-DE
A G E D I